

QUATRE COMITÉS OÙ NOUS ATTENDONS RAPIDEMENT DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

COMITÉ INTERSYNDICAL SUR LES TROUBLES GRAVES DE COMPORTEMENT

Nos revendications : reconnaissance des travailleuses et des travailleurs œuvrant auprès de cette clientèle et obtention de journées de congé additionnelles pour ressourcement, similaire aux personnes travaillant en psychiatrie.

Réponse patronale : Ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ PORTANT SUR L'ANALYSE DE LA TÂCHE D'ORIENTATION ET DE FORMATION

Notre revendication : introduction d'une prime de 5 % (comme ce qui existe déjà pour les infirmières) pour les salarié-es qui initient, entraînent ou forment une ou des personnes, incluant des stagiaires.

Réponse patronale : fin de non-recevoir à toute recommandation de nature pécuniaire. Propose plutôt de diffuser les meilleures pratiques et d'améliorer les programmes d'orientation et de formation.

COMITÉ FSSS POUR LES SALARIÉS ŒUVRANT AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Nos revendications : reconnaissance des unités prothétiques et du travail fait auprès de cette clientèle particulière par l'octroi de congés additionnels.

Réponse patronale : actuellement aucune ouverture face aux demandes syndicales et ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ FSSS CONCERNANT LA RÉVISION DE LA NOMENCLATURE DES TITRES D'EMPLOI

Nos revendications : création de certains titres d'emploi, modification de certains libellés et intégration des exigences pour accéder à certains postes, convenir de solutions pour les exigences particulières et régler les problèmes de distorsions salariales.

Réponse patronale : ouverture pour la création du titre d'emploi acheteur seulement. Aucune réponse à nos demandes de modifications à certains libellés. Refus d'intégrer à la nomenclature les exigences pour accéder à certains postes. Maintien du statu quo pour les exigences particulières. Aucune réponse à notre demande de régler les problèmes de distorsions salariales.

QUATRE COMITÉS OÙ NOUS ATTENDONS RAPIDEMENT DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

COMITÉ INTERSYNDICAL SUR LES TROUBLES GRAVES DE COMPORTEMENT

Nos revendications : reconnaissance des travailleuses et des travailleurs œuvrant auprès de cette clientèle et obtention de journées de congé additionnelles pour ressourcement, similaire aux personnes travaillant en psychiatrie.

Réponse patronale : Ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ PORTANT SUR L'ANALYSE DE LA TÂCHE D'ORIENTATION ET DE FORMATION

Notre revendication : introduction d'une prime de 5 % (comme ce qui existe déjà pour les infirmières) pour les salarié-es qui initient, entraînent ou forment une ou des personnes, incluant des stagiaires.

Réponse patronale : fin de non-recevoir à toute recommandation de nature pécuniaire. Propose plutôt de diffuser les meilleures pratiques et d'améliorer les programmes d'orientation et de formation.

COMITÉ FSSS POUR LES SALARIÉS ŒUVRANT AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Nos revendications : reconnaissance des unités prothétiques et du travail fait auprès de cette clientèle particulière par l'octroi de congés additionnels.

Réponse patronale : actuellement aucune ouverture face aux demandes syndicales et ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ FSSS CONCERNANT LA RÉVISION DE LA NOMENCLATURE DES TITRES D'EMPLOI

Nos revendications : création de certains titres d'emploi, modification de certains libellés et intégration des exigences pour accéder à certains postes, convenir de solutions pour les exigences particulières et régler les problèmes de distorsions salariales.

Réponse patronale : ouverture pour la création du titre d'emploi acheteur seulement. Aucune réponse à nos demandes de modifications à certains libellés. Refus d'intégrer à la nomenclature les exigences pour accéder à certains postes. Maintien du statu quo pour les exigences particulières. Aucune réponse à notre demande de régler les problèmes de distorsions salariales.

QUATRE COMITÉS OÙ NOUS ATTENDONS RAPIDEMENT DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

COMITÉ INTERSYNDICAL SUR LES TROUBLES GRAVES DE COMPORTEMENT

Nos revendications : reconnaissance des travailleuses et des travailleurs œuvrant auprès de cette clientèle et obtention de journées de congé additionnelles pour ressourcement, similaire aux personnes travaillant en psychiatrie.

Réponse patronale : Ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ PORTANT SUR L'ANALYSE DE LA TÂCHE D'ORIENTATION ET DE FORMATION

Notre revendication : introduction d'une prime de 5 % (comme ce qui existe déjà pour les infirmières) pour les salarié-es qui initient, entraînent ou forment une ou des personnes, incluant des stagiaires.

Réponse patronale : fin de non-recevoir à toute recommandation de nature pécuniaire. Propose plutôt de diffuser les meilleures pratiques et d'améliorer les programmes d'orientation et de formation.

COMITÉ FSSS POUR LES SALARIÉS ŒUVRANT AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Nos revendications : reconnaissance des unités prothétiques et du travail fait auprès de cette clientèle particulière par l'octroi de congés additionnels.

Réponse patronale : actuellement aucune ouverture face aux demandes syndicales et ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ FSSS CONCERNANT LA RÉVISION DE LA NOMENCLATURE DES TITRES D'EMPLOI

Nos revendications : création de certains titres d'emploi, modification de certains libellés et intégration des exigences pour accéder à certains postes, convenir de solutions pour les exigences particulières et régler les problèmes de distorsions salariales.

Réponse patronale : ouverture pour la création du titre d'emploi acheteur seulement. Aucune réponse à nos demandes de modifications à certains libellés. Refus d'intégrer à la nomenclature les exigences pour accéder à certains postes. Maintien du statu quo pour les exigences particulières. Aucune réponse à notre demande de régler les problèmes de distorsions salariales.

QUATRE COMITÉS OÙ NOUS ATTENDONS RAPIDEMENT DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

COMITÉ INTERSYNDICAL SUR LES TROUBLES GRAVES DE COMPORTEMENT

Nos revendications : reconnaissance des travailleuses et des travailleurs œuvrant auprès de cette clientèle et obtention de journées de congé additionnelles pour ressourcement, similaire aux personnes travaillant en psychiatrie.

Réponse patronale : Ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ PORTANT SUR L'ANALYSE DE LA TÂCHE D'ORIENTATION ET DE FORMATION

Notre revendication : introduction d'une prime de 5 % (comme ce qui existe déjà pour les infirmières) pour les salarié-es qui initient, entraînent ou forment une ou des personnes, incluant des stagiaires.

Réponse patronale : fin de non-recevoir à toute recommandation de nature pécuniaire. Propose plutôt de diffuser les meilleures pratiques et d'améliorer les programmes d'orientation et de formation.

COMITÉ FSSS POUR LES SALARIÉS ŒUVRANT AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Nos revendications : reconnaissance des unités prothétiques et du travail fait auprès de cette clientèle particulière par l'octroi de congés additionnels.

Réponse patronale : actuellement aucune ouverture face aux demandes syndicales et ne mise que sur l'organisation du travail et la formation. Ils se sont néanmoins montrés prêts à regarder d'autres formes de compensations.

COMITÉ FSSS CONCERNANT LA RÉVISION DE LA NOMENCLATURE DES TITRES D'EMPLOI

Nos revendications : création de certains titres d'emploi, modification de certains libellés et intégration des exigences pour accéder à certains postes, convenir de solutions pour les exigences particulières et régler les problèmes de distorsions salariales.

Réponse patronale : ouverture pour la création du titre d'emploi acheteur seulement. Aucune réponse à nos demandes de modifications à certains libellés. Refus d'intégrer à la nomenclature les exigences pour accéder à certains postes. Maintien du statu quo pour les exigences particulières. Aucune réponse à notre demande de régler les problèmes de distorsions salariales.